



Société anonyme au capital de 1 009 897 173,75 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

RAPPORT SUR LES RISQUES

PILIER 3 31.03.2021

SOMMAIRE

1 FACTEURS DE RISQUE	3
2 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES	6
2.1 Fonds propres	6
2.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	7
2.3 Ratio TLAC	8
2.4 Ratio de levier	9
2.5 Ratio de conglomérat financier	9
2.6 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	10
3 RISQUE DE CREDIT	11
3.1 Informations quantitatives	11
3.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	13
4 RISQUE DE CONTREPARTIE	14
4.1 Informations quantitatives	14
5 RISQUE DE MARCHÉ	15
5.1 Evolution de la VaR de trading	15
5.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	16
6 RISQUE DE LIQUIDITÉ	17
6.1 Réserve de liquidité	17
6.2 Ratios réglementaires	17
7 REMUNERATIONS	18
8 ANNEXES	19
8.1 Index des tableaux du Rapport sur les risques	19

1 FACTEURS DE RISQUE

Le chapitre 2, section 2.1.1, du Pilier 3 2020 est modifié comme suit :

2.2.1 Risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire

2.2.1.1 La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe.

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (Covid-19) est apparue en Chine. Le virus s'est propagé dans de nombreux pays à travers le monde et l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie pandémique en mars 2020.

La propagation du virus et les mesures sanitaires prises pour y répondre (fermetures de frontières, mesures de confinement, restrictions concernant l'exercice de certaines activités économiques, etc.) ont et pourront continuer à avoir un impact important, direct et indirect, sur la situation économique mondiale et les marchés financiers. La persistance de la pandémie de Covid-19 et l'émergence de nouveaux variants du virus ont conduit à de nouvelles mesures de restriction sur la mobilité (mise en place de nouveaux confinements et couvre-feux locaux ou nationaux), avec notamment la mise en place d'un troisième confinement en France. Malgré la bonne tenue de l'industrie et du commerce mondial, l'incertitude reste élevée, et la pandémie continue de frapper les secteurs de services les plus exposés. Un virus toujours actif pourrait conduire à la prolongation ou à la répétition de mesures restrictives, qui pourraient durer plusieurs mois, et ainsi affecter négativement l'activité, la performance financière et les résultats du Groupe. Le déploiement des programmes de vaccination est un facteur d'espoir mais des risques demeurent liés à l'efficacité globale de ces programmes. Des difficultés logistiques, un retard dans la fabrication des vaccins ou des doutes quant à leur efficacité (notamment sur les nouveaux variants du virus) pourraient prolonger les incertitudes et peser sur l'activité économique et sur les marchés financiers. La crise de la Covid-19 laissera très probablement des dommages permanents à l'économie mondiale par les biais de la perte de capital humain (perte de compétences liée à de longues périodes d'inactivité, moindre qualité de formation, etc.) et de la hausse de la dette publique et des entreprises.

La récession brutale subie par les pays affectés et la réduction des échanges commerciaux mondiaux continueront à avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique mondiale, tant que la production mondiale, les investissements, les chaînes d'approvisionnement et les dépenses de consommation seront affectés, impactant ainsi l'activité du Groupe et celle de ses clients et contreparties.

Les différentes mesures de restriction ont par ailleurs conduit à une baisse de l'activité commerciale et des résultats du Groupe, du fait d'une ouverture réduite de son réseau d'agences et d'une moindre demande de ses clients. De nouvelles phases de confinement ou de couvre-feux dans les pays où il opère pourraient impacter encore davantage ses résultats financiers.

Dans de nombreuses juridictions dans lesquelles le Groupe opère, les gouvernements et banques centrales ont pris ou annoncé des mesures exceptionnelles pour soutenir l'économie et ses acteurs (systèmes de garantie de prêts, reports d'échéances fiscales, recours facilité au chômage partiel, versement d'indemnités, etc.) ou pour améliorer la liquidité sur les marchés financiers (achats d'actifs, etc.). Aux États-Unis, le plan de soutien de 1 900 milliards de dollars, voté en mars 2021, devrait être suivi d'un nouveau programme visant à améliorer les infrastructures et l'efficacité énergétique du pays pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Le plan, qui doit encore être confirmé au niveau parlementaire, mobilise environ 2 250 milliards de dollars sur les huit prochaines années. En Europe, l'accord trouvé le 21 juillet 2020 par la Commission européenne doit doter l'Union européenne d'un mécanisme de relance de 750 milliards d'euros et favoriser un redressement davantage tiré par la demande. Le lancement du Fonds Européen est prévu pour l'été 2021 et a passé l'obstacle de la Cour Constitutionnelle allemande. En France, après les 471 milliards d'euros des mesures d'urgence en 2020, le gouvernement a mis en place un plan « France Relance » de 100 milliards d'euros, adossé au budget de l'État pour 2021 et 2022 et partiellement financé par le Fonds Européen. Le plan se veut de nature structurelle, et s'articule autour de trois piliers : « écologie et transition énergétique », « compétitivité des entreprises » et « cohésion des territoires ». Si les premières mesures de soutien ont bien répondu aux effets immédiats de la crise, les dispositifs mis en place pourraient néanmoins être insuffisants pour accompagner la reprise. Parallèlement au bon déroulement de ces plans, la capacité de la BCE à mener son *quantitative easing* restera clé pour assurer la stabilité financière de la zone euro.

Dans le cadre du programme de Prêts Garantis par l'État français portant sur une enveloppe de 300 milliards d'euros, le Groupe a adapté ses procédures d'octroi pour traiter le flux massif de demandes. Le Groupe a pris des dispositions

exceptionnelles pour accompagner financièrement ses clients et les aider à surmonter les effets de la pandémie de Covid-19 sur leurs activités et leurs revenus. Le Groupe accompagne également ses clients à l'étranger dans le cadre des dispositifs publics ou privés de moratoires ou de prêts garantis par les États. Ces mesures obligent le Groupe à réaffecter des ressources et à adapter ses processus d'octroi et de gestion. Dans l'hypothèse où ces mesures d'accompagnement des entreprises et des particuliers seraient renforcées (élargissement des moratoires, nouveaux financements, renforcement des fonds propres, etc.), l'activité du Groupe et ses résultats pourraient continuer à être affectés.

Les mesures de restriction prises dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités (l'Europe de l'Ouest représente 69% des expositions EAD (*Exposure at Default*) du Groupe au 31 décembre 2020, dont 47% sur la France), réduisent significativement l'activité économique et entraînent une récession économique dans de nombreux pays. Les risques de nouveaux épisodes de confinement (en cas notamment de nouvelles vagues épidémiques) de même qu'un rattrapage trop lent de la demande pourraient accroître l'ampleur et la durée de ces récessions. Ceci, combiné à un haut niveau d'endettement des États et des entreprises, pourrait constituer un frein à la reprise et avoir des répercussions négatives importantes sur la qualité des contreparties du Groupe et le niveau des prêts non performants octroyés aux entreprises et aux particuliers.

Au sein du portefeuille « Entreprises », les secteurs les plus impactés à ce jour sont notamment les secteurs automobile (0,9% de l'exposition totale du Groupe au 31 décembre 2020), de l'hôtellerie, restauration et loisirs (0,6% de l'exposition totale du Groupe), de la distribution *retail* non alimentaire (l'ensemble du secteur distribution *retail* représentant 1,6% de l'exposition totale du Groupe), du transport aérien (moins de 0,5% de l'exposition totale du Groupe) et du transport maritime (moins de 1% de l'exposition totale du Groupe). Le secteur pétrolier et gazier a été très fortement impacté par la baisse de la demande liée à la pandémie de Covid-19 et par les actions initialement non coordonnées sur l'offre de la part de plusieurs pays producteurs tels que les pays de l'OPEP et la Russie, entraînant une forte chute des prix du baril en 2020. Le cours du baril de pétrole a fortement progressé depuis le début de l'année 2021 et a retrouvé son niveau pré-pandémie, mais le contexte reste encore incertain sur la reprise de la demande mondiale et les incertitudes sur ce marché restent élevées. Au sein du portefeuille « Entreprises », ce secteur représentait environ 1,9% de l'exposition totale du Groupe au 31 décembre 2020.

Après une année 2020 marquée par une hausse significative du coût du risque principalement du fait du provisionnement de prudence en étapes 1 et 2 en anticipation des défauts futurs et de la montée des défauts sur le premier semestre, le coût du risque redevient faible au premier trimestre 2021, dans un contexte de faible niveau des défauts et en conservant les provisions étapes 1 et 2 dotées en 2020 en prévision de potentiels défauts futurs. Le coût du risque du Groupe pourrait notamment être impacté par sa participation aux programmes de prêts garantis par le gouvernement français (au titre de l'exposition résiduelle non garantie). Le Groupe anticipe un coût du risque 2021 compris entre 30 et 35 points de base.

Les résultats et la situation financière du Groupe ont été affectés par les évolutions défavorables des marchés financiers dues à la crise de la Covid-19 notamment observées en mars et avril 2020 (volatilités extrêmes et dislocation de la structure par terme, alternance des journées de forte baisse et de rebonds rapides sur les marchés actions, élargissement des *spreads* de crédit, baisse brutale et annulations inédites des dividendes, etc.). Ces conditions exceptionnelles ont affecté notamment la gestion des produits structurés sur actions. Ces activités ont depuis fait l'objet d'adaptations qui se poursuivent afin d'améliorer leur profil de risque.

La situation s'est améliorée sur les marchés financiers à partir du second semestre 2020, à la suite des plans de relance annoncés par les gouvernements, des politiques accommodantes des banques centrales, ainsi que de la baisse de l'incertitude politique aux États-Unis à la suite de l'élection du démocrate Joe Biden. Les mesures prises pendant la pandémie de Covid-19 ont préservé la liquidité des marchés mais pourraient avoir à terme des conséquences sur la vulnérabilité financière (du fait par exemple de la possible formation de bulles financières). La reprise devrait être asynchrone et divergente entre les économies et des détériorations de la qualité de crédit des emprunteurs durement touchés et de la rentabilité sont susceptibles de peser sur l'appétit pour le risque. Compte tenu de l'ampleur des besoins de financement externe, plusieurs marchés émergents sont confrontés à des difficultés et une hausse persistante des taux américains entraîne un risque de resserrement des conditions financières. De même, la circulation toujours active du virus et les incertitudes associées pourraient se traduire par un nouvel impact négatif sur les activités de marché du Groupe, malgré le déploiement progressif de vaccins : baisse d'activité, hausse des coûts de couverture, pertes de *trading*, augmentation des réserves pour risque de marché, réduction de la liquidité sur certains marchés, pertes opérationnelles liées aux activités de marché, etc.

À titre d'information, les expositions pondérées du risque (RWA – *Risk-Weighted Assets*) liées au risque de marché sont ainsi en hausse de 6% à fin décembre 2020 par rapport à la situation à fin décembre 2019, à 15,3 milliards d'euros. Les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui concentrent l'essentiel des risques de marché du

Groupe, représentent 4,2 milliards d'euros de produit net bancaire, soit 19% des revenus globaux du Groupe sur l'année 2020.

Les mesures de restriction ont amené le Groupe à recourir massivement au travail à distance, y compris sur une partie significative de ses activités de marché. Ce fonctionnement en réponse immédiate à la situation de crise accroît le risque d'incidents opérationnels et le risque de cyberattaque. L'ensemble du personnel reste par ailleurs sujet au risque sanitaire au niveau individuel. Un contexte prolongé de travail à distance accroît les risques psychosociaux, avec des impacts potentiels en termes d'organisation et de continuité de l'activité en cas d'absence prolongée.

L'environnement inédit généré par la crise sanitaire de la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus plausibles, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

Dans son communiqué de presse du 15 décembre 2020, la BCE a émis des recommandations concernant la distribution de dividendes pour l'ensemble des banques placées sous sa supervision, valides jusqu'au 30 septembre 2021. La politique future de distribution du Groupe pourrait être impactée en cas de prolongation de ces recommandations au-delà de cette date.

L'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 rend difficile la prévision de l'impact sur l'économie mondiale. Les conséquences sur le Groupe dépendront de la durée de la pandémie, des mesures prises par les gouvernements et banques centrales et de l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

2 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 FONDS PROPRES

Au cours des trois premiers mois de l'année 2021, Société Générale a émis 1 milliard d'euros d'instruments subordonnés *Tier 2* de maturité 10NC5 ainsi que 1 milliard de dollars américains (équivalents à 853 millions d'euros) d'instruments subordonnés *Tier 2* de maturité 20 ans. Le Groupe a par ailleurs procédé, sur cette période, à l'annonce du remboursement à première date de *call* d'une émission *Additional Tier 1* de 1 milliard d'euros émise en avril 2014.

TABLEAU 1 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITE CRR/CRD4⁽¹⁾

<i>(En M EUR)</i>	31.03.2021	31.12.2020
Capitaux propres part du Groupe	62 920	61 684
Titres super subordonnés (TSS)	(9 179)	(8 830)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(273)	(264)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	53 468	52 590
Participations ne donnant pas le contrôle	4 581	4 378
Immobilisations incorporelles	(1 574)	(1 647)
Ecarts d'acquisitions	(3 710)	(3 710)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(595)	(557)
Déductions et retraitements prudentiels	(5 088)	(3 764)
Total des fonds propres Common Equity Tier 1	47 082	47 290
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	8 179	8 830
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	193	195
Déductions <i>additional Tier 1</i>	(136)	(136)
Total des fonds propres Tier 1	55 318	56 179
Instruments <i>Tier 2</i>	12 674	12 587
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	253	240
Déductions <i>Tier 2</i>	(1 387)	(1 422)
Fonds propres globaux	66 858	67 584
Total des expositions pondérées	353 063	351 852
Expositions pondérées au titre du risque de crédit	288 635	287 324
Expositions pondérées au titre du risque de marché	15 207	15 340
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	49 221	49 188
Ratios de solvabilité		
Ratio Common Equity Tier 1	13,3%	13,4%
Ratio Tier 1	15,7%	16,0%
Ratio global	18,9%	19,2%

(1) Ratios constitués selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Ratios prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 de 13,1% sans phasage au 31 mars 2021, soit un effet phasage de +25 pb), avec non-reconnaissance du résultat net trimestriel positif (y compris minoritaires) et non-prise en compte du calcul d'estimation de distribution de dividendes basé sur le résultat net sous-jacent.

2.2 EXPOSITIONS PONDEREES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 2 : EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET EXPOSITIONS PONDEREES DU GROUPE (OV1)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences de fonds propres	
	31.03.2021	31.12.2020	31.03.2021	31.12.2020
Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	249 069	247 423	19 926	19 794
<i>dont approche standard</i>	86 578	86 000	6 926	6 880
<i>dont approche fondée sur les notations internes « fondation » IRBF</i>	4 429	4 417	354	353
<i>dont approche fondée sur les notations internes avancées IRBA</i>	137 237	136 302	10 979	10 904
<i>dont action en approche IRB sous méthode de pondération simple ou approche du modèle interne (IMA)</i>	20 826	20 704	1 666	1 656
Risque de contrepartie	25 943	26 330	2 075	2 106
<i>dont montant d'exposition au risque pour les contributions au fonds de défaillance d'une contrepartie centrale</i>	887	986	71	79
<i>dont CVA</i>	2 889	3 131	231	250
Risque de règlement-livraison	58	77	5	6
Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (après plafonnement)	5 806	5 486	464	439
<i>dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) incluant l'approche IAA</i>	3 545	2 951	284	236
<i>dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	2 085	2 233	167	179
<i>dont approche standard (SEC-SA)</i>	176	301	14	24
<i>dont 1 250%/déductions</i>	-	-	-	-
Risque de marché	15 207	15 340	1 217	1 227
<i>dont approche standard</i>	2 432	1 728	195	138
<i>dont IMA</i>	12 775	13 612	1 022	1 089
Grands risques	-	-	-	-
Risque opérationnel	49 221	49 188	3 938	3 935
<i>dont approche par indicateur de base</i>	-	-	-	-
<i>dont approche standard</i>	2 282	2 250	183	180
<i>dont approche par mesure avancée</i>	46 938	46 938	3 755	3 755
Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de risque de 250%)	7 760	8 008	621	641
Ajustement plancher	-	-	-	-
TOTAL	353 063	351 852	28 245	28 148

Le tableau qui suit présente la ventilation des expositions pondérées du Groupe par pôle :

TABLEAU 3 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDEREES PAR TYPE DE RISQUE

<i>(En Md EUR)</i>	Crédit	Marché	Opérationnel	Total	Total
				31.03.2021	31.12.2020
Banque de détail en France	92,9	0,1	4,4	97,4	98,9
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	103,4	0,2	5,6	109,2	108,0
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	80,1	14,8	31,9	126,8	125,9
Hors Pôles	12,3	0,2	7,3	19,7	19,1
GROUPE	288,6	15,2	49,2	353,1	351,9

Au 31 mars 2021, la ventilation des expositions pondérées (353,1 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 82% des expositions pondérées (dont 36% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux) ;
- le risque de marché représente 4% des expositions pondérées (dont 97% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 14% des expositions pondérées (dont 65% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

2.3 RATIO TLAC

TABLEAU 4 : TLAC – INDICATEURS CLES (KM2)

<i>(En M EUR)</i>		TLAC	
		31.03.2021	31.12.2020
Fonds propres et instruments de dettes éligibles, ratios et éléments constitutifs			
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	108 915	108 871
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	353 063	351 852
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	30,9%	30,9%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 241 437	1 178 543
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,8%	9,2%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	7 300	8 289
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	100,0%	100,0%

2.4 RATIO DE LEVIER

TABLEAU 5 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION DE LEVIER⁽¹⁾

<i>(En M EUR)</i>	31.03.2021	31.12.2020
Fonds propres Tier 1⁽²⁾	55 318	56 179
Total bilan prudentiel actif	1 348 223	1 309 372
<i>Ajustements au titre des actifs fiduciaires inscrits au bilan mais exclus de l'exposition de levier</i>	-	-
<i>Ajustements au titre des expositions sur dérivés</i>	(94 907)	(118 705)
<i>Ajustements au titre des opérations de financement sur titres⁽³⁾</i>	11 232	5 988
<i>Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)</i>	110 558	104 034
<i>Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles Fonds propres Tier 1)</i>	(6 961)	(6 866)
<i>Ajustements techniques et réglementaires (exemption épargne réglementée)</i>	(17 999)	(17 087)
<i>Ajustements techniques et réglementaires (exemption banques centrales)</i>	(108 708)	(98 192)
Exposition Levier	1 241 437	1 178 543
Ratio de levier	4,5%	4,8%

(1) Ratios prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier de 4,4% sans phasage au 31 mars 2021, soit un effet phasage de +2 pb).

(2) La présentation du capital est disponible en Tableau 1

(3) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

2.5 RATIO DE CONGLOMERAT FINANCIER

Au 31 décembre 2020, le ratio de conglomérat financier était de 153%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 75,1 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 49,2 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2019, le ratio de conglomérat financier était de 145%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 70,0 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 48,4 milliards d'euros.

2.6 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADEQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 6 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITE ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES A LA NORME IFRS 9 (IFRS9-FL)

MODÈLE QUANTITATIF						
(En M EUR)		a	b	c	d	e
		31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020	31.03.2020
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	47 082	47 290	46 107	45 053	
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	46 262	46 374	45 481	44 508	
3	Fonds propres de catégorie 1	55 318	56 179	54 024	53 254	
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	54 498	55 263	53 398	52 708	
5	Total des Fonds propres	66 858	67 584	64 945	64 448	
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	66 038	66 668	64 319	63 902	
Total des expositions pondérées en fonction du risque (montants)						
7	Total des actifs pondérés en fonction du risque	353 063	351 852	351 864	360 423	
8	Total des actifs pondérés en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	353 416	352 380	352 330	360 749	
Ratios de fonds propres						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	13,3%	13,4%	13,1%	12,5%	
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	13,1%	13,2%	12,9%	12,3%	
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	15,7%	16,0%	15,4%	14,8%	
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	15,4%	15,7%	15,2%	14,6%	
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	18,9%	19,2%	18,5%	17,9%	
14	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	18,7%	18,9%	18,3%	17,7%	
Ratio de levier						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 241 437	1 178 543	1 197 879	1 248 204	
16	Ratio de levier	4,5%	4,8%	4,5%	4,3%	
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,4%	4,7%	4,4%	4,2%	

3 RISQUE DE CREDIT

3.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 7 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (MODÈLE 4 NPL)

31.03.2021

	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions												Sûretés et garanties financières reçues		
	Valeur comptable brute/montant nominal				Expositions non performantes – dépréciations cumulées, Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions								Sortie partielle du bilan cumulée		
	Expositions performantes				Expositions non performantes				Expositions performantes et provisions				Sortie partielle du bilan cumulée		
	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	partielle du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
(En M EUR)															
Prêts et avances	512 480	464 526	47 953	17 363	-	17 363	(3 053)	(1 078)	(1 975)	(8 877)	-	(8 877)	(312)	263 487	4 533
Banques centrales	12 117	12 116	1	13	-	13	(0)	(0)	(0)	(13)	-	(13)	-	1	-
Administrations publiques	17 190	16 718	471	152	-	152	(13)	(5)	(8)	(65)	-	(65)	(0)	5 385	68
Établissements de crédits	14 717	14 351	366	34	-	34	(3)	(3)	(1)	(6)	-	(6)	(0)	2 454	22
Autres sociétés financières	50 338	50 170	168	124	-	124	(16)	(12)	(4)	(110)	-	(110)	-	7 921	13
Sociétés non financières	206 434	177 778	28 656	8 908	-	8 908	(1 719)	(479)	(1 240)	(4 473)	-	(4 473)	(146)	100 528	2 690
Dont petites et moyennes entreprises	44 821	38 209	6 612	3 774	-	3 774	(599)	(167)	(432)	(2 101)	-	(2 101)	-	26 961	952
Ménages	211 684	193 393	18 291	8 132	-	8 132	(1 301)	(579)	(722)	(4 208)	-	(4 208)	(166)	147 198	1 740
Encours des titres de créances	66 597	66 524	73	116	-	116	(7)	(6)	(1)	(43)	-	(43)	-	5 391	-
Banques centrales	5 191	5 191	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	46 757	46 718	39	6	-	6	(6)	(5)	(1)	(6)	-	(6)	-	-	-
Établissements de crédits	6 187	6 157	30	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	235	-
Autres sociétés financières	4 343	4 343	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	2 088	-
Sociétés non financières	4 119	4 115	4	111	-	111	(0)	(0)	(0)	(38)	-	(38)	-	3 068	-
Expositions hors bilan	428 263	405 325	22 938	1 148	-	1 148	(517)	(165)	(352)	(346)	-	(346)	-	55 337	192
Banques centrales	1 421	1 421	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	6 676	6 594	83	2	-	2	(1)	(1)	(1)	-	-	-	-	3 160	-
Établissements de crédits	153 078	152 688	390	0	-	0	(13)	(1)	(11)	(0)	-	(0)	-	502	-
Autres sociétés financières	61 931	61 864	67	9	-	9	(5)	(4)	(1)	(2)	-	(2)	-	5 644	-
Sociétés non financières	189 095	167 181	21 914	1 058	-	1 058	(423)	(131)	(292)	(324)	-	(324)	-	40 995	178
Ménages	16 060	15 576	484	79	-	79	(75)	(28)	(47)	(20)	-	(20)	-	5 036	13
TOTAL	1 007 340	936 375	70 964	18 627	-	18 627	(3 577)	(1 249)	(2 328)	(9 267)	-	(9 267)	(312)	324 214	4 725

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés

(3) Actifs dépréciés

3.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CREDIT

TABLEAU 8 : ÉVOLUTION DES RWA ET DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRB (CR8)

<i>(En M EUR)</i>	RWA	Exigences de fonds propres
RWA de fin de la période précédente (31.12.2020)	167 845	13 428
Volume	25	2
Qualité des actifs	396	32
Mise à jour des modèles	-	-
Méthodologie	(204)	(16)
Acquisitions et cessions	-	-
Change	1 210	97
Autre	129	10
RWA de fin de la période de reporting (31.03.2021)	169 400	13 552

4 RISQUE DE CONTREPARTIE

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DES RWA ET DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE EN APPROCHE IRB (CCR7)

<i>(En M EUR)</i>	RWA – IRB IMM	RWA – IRB hors IMM	RWA – Total IRB	Exigences de fonds propres – IRB IMM	Exigences de fonds propres – IRB hors IMM	Exigences de fonds propres – Total IRB
RWA de fin de la période précédente (31.12.2020)	15 746	3 817	19 563	1 260	305	1 565
Volume	(828)	(72)	(901)	(66)	(6)	(72)
Qualité des contreparties	32	(20)	12	3	(2)	1
Mise à jour des modèles	-	-	-	-	-	-
Méthodologie	(40)	-	(40)	(3)	-	(3)
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-
Change	298	85	382	24	7	31
Autre	(4)	156	151	(0)	12	12
RWA de fin de la période de reporting (31.03.2021)	15 203	3 964	19 168	1 216	317	1 533

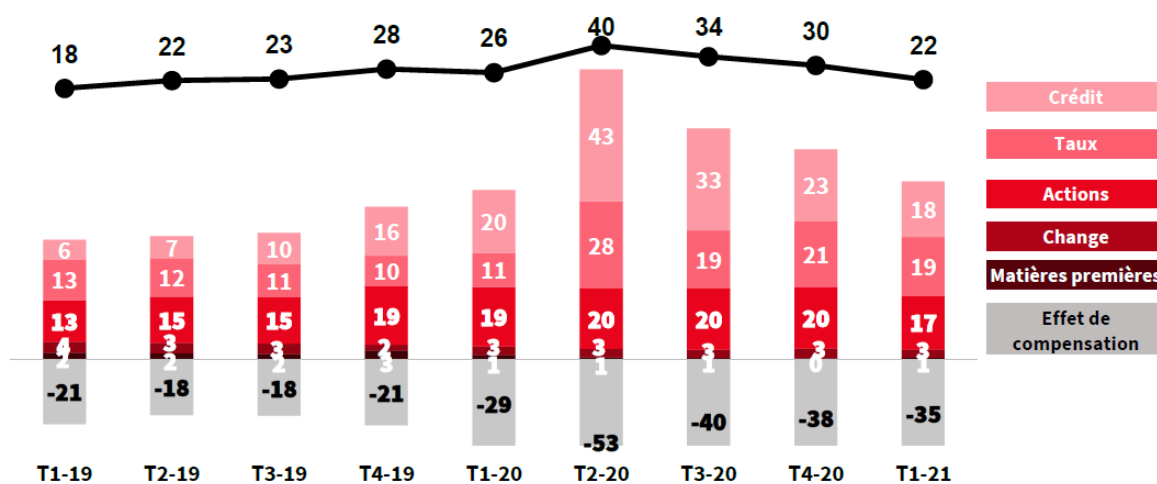
Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) qui est de 2,5 milliards d'euros en approche avancée.

5 RISQUE DE MARCHÉ

5.1 EVOLUTION DE LA VaR DE TRADING

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour du risque de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de *trading*, en millions d'euros :

Évolution de la VaR de Trading* et de la VaR stressée**



VaR stressée** à 1 jour, 99% en M EUR	T1-20	T2-20	T3-20	T4-20	T1-21
Minimum	23	49	28	25	28
Maximum	108	89	58	47	43
Moyenne	56	66	41	36	35

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

** VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

5.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHE

TABLEAU 10 : VARIATION TRIMESTRIELLE DES RWA RISQUE DE MARCHÉ EN APPROCHE DU MODÈLE INTERNE (MR2-B)

<i>(En M EUR)</i>	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA de fin de la période précédente (31.12.2020)	4 117	6 671	1 758	1 066	-	13 612	1 089
<i>Ajustement réglementaire</i>	3 135	5 096	353	186	-	8 770	702
<i>RWA fin de journée du trimestre précédent</i>	982	1 575	1 405	880	-	4 842	387
Changement dans les niveaux de risque	(306)	1 579	(20)	338	-	1 591	127
Mises à jour / changements dans les modèles	-	-	-	-	-	-	-
Méthodologie et politique	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur le change	4	6	-	-	-	10	1
Autre	-	-	-	-	-	-	-
<i>RWA fin de journée du trimestre</i>	680	3 160	1 385	1 218	-	6 443	515
<i>Ajustement réglementaire</i>	2 630	3 604	97	-	-	6 332	507
RWA de fin de la période de reporting (31.03.2021)	3 311	6 764	1 482	1 218	-	12 775	1 022

Les effets sont définis comme suit :

- Ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- Changements dans les niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- Mises à jour/changements dans les modèles : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- Méthodologie et politique : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- Acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- Mouvements sur le change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.

6 RISQUE DE LIQUIDITÉ

6.1 RESERVE DE LIQUIDITE

TABLEAU 11 : RESERVE DE LIQUIDITE

<i>(En Md EUR)</i>	31.03.2021	31.12.2020
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	163	154
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	73	82
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	2	7
TOTAL	237	243

6.2 RATIOS REGLEMENTAIRES

TABLEAU 12 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE - LCR

<i>(En M EUR)</i>	31.03.2021
Trimestre se terminant le	
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes	12
	<i>Total de la valeur ajustée</i>
COUSSIN DE LIQUIDITÉ	217 669
TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRESORERIE	138 223
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE (%)⁽¹⁾	159%

(1) Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur douze mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes est de douze.

7 REMUNERATIONS

Le Rapport sur les Politiques et Pratiques de Rémunérations 2020 est disponible en ligne (www.societegenerale.com, rubrique « Pilier III et autres publications prudentielles »).

8 ANNEXES

8.1 INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 31.03.2021	Références réglementaires orientations EBA
1	1	Couverture des engagements douteux	6		
1	2	Coût du risque	6		
1	3	Risque de marché : VaR et SVaR	8		
1	4	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	9		
1	5	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	35		
5	6	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	48		
5	7	Rapprochement du périmètre statutaire et du périmètre prudentiel du bilan consolidé	48		
5	8	Entités exclues du périmètre prudentiel	50		
5	9	Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres <i>Tier 1</i>	52		
5	10	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	52		
5	11	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	53		
5	12	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4	53	6	
5	13	Déductions et retraitements prudentiels CET1 au titre de CRR/CRD4	54		
5	14	Exigences de fonds propres et expositions pondérées du Groupe	55	7	OV1
5	15	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	55	8	
5	16	Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWA) du Groupe	56		
5	17	Calcul du ratio TLAC	57		
		TLAC – Indicateurs clés		8	KM2
5	18	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	58	9	
5	12A	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4 (détail du tableau 12)	59		
5	12B	Modèle transitoire pour la publication des informations sur les fonds propres	61		
5	18A	Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	64		LRSUM
5	18B	Ratio de levier – Déclaration commune	65		LRCOM
5	18C	Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, SFT et expositions exemptées)	66		LRSPL
5	19	Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	66		INS1
5	20	Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	66		INS2
5	21	Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin de fonds propres contracyclique	67		CCyB1
5	22	Exigences au titre du coussin contracyclique	67		CCyB2

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 31.03.2021	Références réglementaires orientations EBA
5	23	Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	68		LI1
5	24	Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	72		LI2
5	25	Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	74	10	IFRS9-FL
6	26	Agences de notation utilisées en approche standard	82		
6	27	Répartition des EAD par approche bâloise	83		
6	28	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Goupe	83		
6	29	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	84		
6	30	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	85		
6	31	Comparaison des paramètres de risque : PD estimées et réalisées – Hors clientèle de détail	86		CR9
6	32	Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et réalisées – Hors clientèle de détail	87		
6	33	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	88		
6	34	Comparaison des paramètres de risque : PD estimées et réalisées – Clientèle de détail	89		CR9
6	35	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	89		
6	36	Catégories d'expositions	91		
6	37	Ventilation des expositions (risque de crédit et risque de contrepartie) des 5 principaux pays par catégorie d'expositions	95		
6	38	Ventilation géographique des PD et LGD moyennes (risque de crédit et risque de contrepartie)	95		
6	39	Exposition traitée en approche standard par catégorie d'expositions et <i>rating</i> externe (risque de crédit et risque de contrepartie)	96		
6	40	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	97		
6	41	Qualité de crédit des expositions restructurées	99		Modèle 1 NPL
6	42	Expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	100		Modèle 3 NPL
6	43	Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	102	12	Modèle 4 NPL
6	44	Ventilation géographique des actifs par lieu de résidence de la contrepartie	104		Modèle 5 NPL
6	45	Qualité de crédit des prêts et avances par secteur d'activité	106		Modèle 6 NPL
6	46	Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	108		Modèle 9 NPL
6	47	Évolution du solde des prêts et titres de créance en défaut et ayant fait l'objet d'une réduction de valeur	108		CR2-B
6	48	Variation des dépréciations	108		CR2-A
6	49	Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs	109		
6	50	Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	110		
6	51	Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise COVID-19	111		
6	52	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et méthode	112		

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 31.03.2021	Références réglementaires orientations EBA
6	53	Qualité de crédit des expositions par catégorie d'expositions et instrument	113		CR1-A
6	54	Exposition nette par catégorie d'expositions	114		CRB-B
6	55	Approche standard - exposition et technique d'atténuation du risque de crédit (CRM)	115		CR4
6	56	Approche interne - exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut - IRBA	117		CR6
6	57	Approche interne - exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut - IRBF	121		CR6
6	58	Approche standard - EAD ventilée par pondération	123		CR5
6	59	Ventilation géographique des expositions nettes	124		CRB-C
6	60	Concentration des expositions par type d'industrie ou de contrepartie	129		CRB-D
6	61	Échéance des expositions	133		CRB-E
6	62	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	135		CR3
6	63	Effet des dérivés de crédit utilisés comme technique de CRM sur les RWA - IRB	135		CR7
6	64	Financements spécialisés et actions – Approche interne	137		CR10
6	65	Évolution des RWA et des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit en approche IRB	138	13	CR8
7	66	Exposition au risque de contrepartie, EAD et expositions pondérées (RWA) par approche et catégorie d'expositions	144		
7	67	Analyse de l'exposition au risque de contrepartie par approche	145		CCR1
7	68	EAD et RWA sur les contreparties centrales	146		CCR8
7	69	Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	147		CCR5-B
7	70	Expositions et RWA au titre de la <i>Credit Valuation Adjustment</i> (CVA)	147		CCR2
7	71	Risque de contrepartie en approche interne par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut	148		CCR4
7	72	Risque de contrepartie en approche standard - EAD ventilée par pondération (RW)	151		CCR3
7	73	Expositions sur dérivés de crédit	153		CCR6
7	74	Expositions sur dérivés de crédit - Focus protections achetées	154		
7	75	Incidences des compensations et sûretés détenues sur les valeurs exposées	154		CCR5-A
7	76	Évolution des RWA et des exigences de fonds propres au titre du risque de contrepartie en approche IRB	154	14	CCR7
8	77	Encours des positions titrisées par type de sous-jacents	161		
8	78	Encours des positions titrisées dépréciés ou présentant des arriérés de paiement par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	162		
8	79	Actifs en attente de titrisation par type de sous-jacents	163		
8	80	Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	163		
8	81	Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	164		
8	82	Positions de titrisations conservées ou acquises par région dans le portefeuille bancaire et le dans le portefeuille de négociation	164		
8	83	Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	165		
8	84	Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	166		
8	85	Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	167		
8	86	Positions de titrisation conservées ou acquises dans le portefeuille bancaire par approche et par pondération	168		

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	Titre	Page	Page	Références réglementaires orientations EBA
			Pilier 3 31.12.2020	Pilier 3 31.03.2021	
8	87	Positions de titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation par approche et par pondération	169		
8	88	Expositions aux titrisations déduites des fonds propres par type de sous-jacents	170		
8	89	Exigences de fonds propres relatives aux titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation	170		
8	90	Expositions aux positions de retitrisation conservées ou acquises	170		
9	91	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	177		
9	92	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	179		
9	93	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	180		
9	94	Exigences de fonds propres et expositions pondérées au titre du risque de marché par composante de risques	182		
9	95	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	182		
9	96	Risque de marché en approche standard	184		MR1
9	97	Risque de marché en approche modèle interne	184		MR2-A
9	98	Valeurs dans le portefeuille de négociation selon l'approche des modèles internes	185		MR3
9	99	Variation trimestrielle des RWA risque de marché en approche du modèle interne	186	16	MR2-B
10	100	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	194		
11	101	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	200		
11	102	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	200		
11	103	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	201		
12	104	Actifs grevés et actifs non grevés	207		AE-ASS
12	105	Sûretés reçues	208		AE-COL
12	106	Sources des charges grevant les actifs	208		AE-SOU
12	107	Réserve de liquidité	209	17	
12	108	Ratio LCR	210	17	EU-LIQ1
12	109	Bilan échéancé	211		
16	110	Actions et participations dans le portefeuille bancaire	228		
16	111	Gains et pertes nets sur actions et participations du portefeuille bancaire	229		
16	112	Exigences de fonds propres liées aux actions et participations du portefeuille bancaire	229		